

Réglementation sur la chasse - Nouveautés 2024-2026

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Document généré le 31 mai 2026 | 13 h 05

Table des matières

Nouveautés dans la réglementation de la chasse	3
-------------------------------------------------------------	----------

Nouveautés dans la réglementation de la chasse

Les règles générales de la chasse sportive sont mises à jour et diffusées tous les deux ans. Vous trouverez ici les nouveautés entrées en vigueur au cours de la période s'étendant du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2028.

Ajustements touchant les coupons de transport

Avec la mise en place du système de vente des permis de chasse en ligne, certains ajustements doivent être apportés. Dorénavant, pour l'une des espèces de gibier qui nécessitent l'apposition d'un coupon de transport, il sera obligatoire d'apposer sur l'animal, de façon indélébile et lisible, le numéro unique du coupon de transport. Vous pouvez le faire en imprimant les coupons de transport joints à votre permis numérique et en les protégeant des intempéries, en inscrivant votre numéro unique de coupon, directement sur l'animal ou sur tout autre support, et en l'accrochant à l'animal. Si vous possédez un permis papier acheté chez un agent de vente, vous pouvez attacher le coupon de transport qui y est joint.

Chasse à l'original

À compter de l'automne 2026, le Ministère va associer le veau à la femelle sous l'appellation « original sans bois » (OSB) dans la réglementation. Ce changement sera en vigueur pour toute la province.

Dans certaines zones de chasse, un nouveau permis de chasse à l'« original sans bois » sera nécessaire pour chasser ce segment. Pour obtenir ce permis, les chasseurs devront participer au tirage au sort et gagner ce permis. Le permis OSB sera valide pour le territoire d'une zone, d'une sous-zone, d'une zec ou d'une réserve faunique. Le chasseur devra aussi être titulaire du permis de chasse à l'original régulier, en plus du permis OSB. Les chasseurs pourront toujours acheter annuellement, sans tirage au sort, leur permis de chasse régulier « Original toute zone », lequel donnera le droit de récolter un original mâle adulte dans la zone de chasse qu'ils sélectionneront à l'achat.

Le permis de chasse OSB pourra être partagé entre les membres d'une expédition de chasse. Une [autorisation du titulaire du permis](#) devra être remise aux chasseurs avec lesquels il accepte de partager son permis.

Certaines périodes et certains engins de chasse à l'original ont fait l'objet de modifications. Entre autres, les périodes de chasse spécifique à l'arme à chargement par la bouche ont été retirées.

La vente d'urine naturelle d'original est maintenant interdite, comme pour l'ensemble des autres cervidés.

Pour en savoir davantage, consultez la section [Périodes de chasse à l'original](#).

Modification de la limite de capture pour l'original dans certaines zecs

Dans les zecs suivantes, la limite de capture annuelle pour l'original est de **un original pour trois chasseurs** :

Anse-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Borgia, Bras-Coupé-Désert, Buteux-Bas-Saguenay, Casault, Chapais, de la Bessonne, de la Croche, des Martres, des Nymphes, du Chapeau-de-Paille, Jeannotte, Kiskissink, Lac-au-Sable, Lesueur, Louise-Gosford, Maganasipi, Mitchinamécus, Pontiac, Rapides-des-Joachims, de la Rivière-Blanche, Saint-Patrice et Tawachiche.

Nouvelles modalités de chasse au dindon sauvage

L'attestation de réussite de la formation sur la chasse au dindon sauvage ne sera plus obligatoire pour chasser le dindon sauvage.

Pour en savoir davantage, consultez la section [Périodes de chasse au dindon sauvage](#).

Chasse au cerf de Virginie

Certaines modalités, certaines périodes ou certains engins de chasse au cerf de Virginie ont été modifiés, notamment :

- L'ouverture de la chasse au cerf dans la zone 18;
- La possibilité de récolter deux cerfs dans la même zone étendue aux zones 4, 5 est, 5 ouest, 6 nord, 6 sud, 7 sud, 8 est, 8 nord et 8 sud, conditionnelle à la récolte d'un seul mâle adulte.

Pour en savoir davantage, consultez la section [Périodes de chasse au cerf de Virginie](#).

Chasse à l'ours

Certaines périodes automnales ou certains engins de chasse à l'ours ont été modifiés pour maintenir une synchronisation avec les périodes de chasse aux cervidés.

Pour en savoir davantage, consultez la section [Périodes de chasse à l'ours noir](#).

Chasse aux petits gibiers

Certaines périodes ou certains engins de chasse aux petits gibiers ont été modifiés.

Pour en savoir davantage, consultez la section [Périodes de chasse au petit gibier](#).

Abolition du permis de chasse au petit gibier à l'aide d'un oiseau de proie

Le permis de chasse au petit gibier à l'aide d'un oiseau de proie ne sera plus disponible. Pour chasser à l'aide d'un oiseau de proie, seul le permis de chasse au petit gibier sera nécessaire. Les autres règles entourant cette pratique ne sont pas modifiées.